

Pont-à-Celles, le 29 juin 2016

Monsieur Paul Magnette
Ministre-Président du Gouvernement
Wallon
Rue Mazy, 25-27
5100 Namur

Monsieur le Ministre-Président,

Je vous adresse le présent courrier afin de solliciter auprès du Gouvernement Wallon une action concernant les récentes intempéries qui ont causé de considérables dégâts sur le territoire wallon.

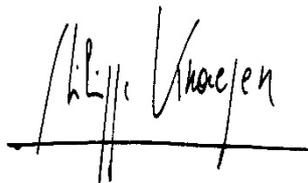
En effet, ce mois de juin 2016 fut marqué par un climat particulièrement agité à un degré, selon les informations recueillies, très rarement atteint. Pluies diluviennes, grêles et vents forts ont engendré des dégâts matériels importants pour nombre de citoyens et agriculteurs. Il me revient que des demandes ont d'ores et déjà été déposées par le centre régional de crise auprès de l'IRM afin d'établir une cartographie des communes les plus impactées visant à assurer, à terme, si tant est qu'un dossier soit déposé selon la procédure prévue, une reconnaissance de calamité naturelle. Mais l'IRM, débordé, n'aurait à ce jour, pas encore communiqué les relevés des intempéries des 6 et 7 juin.

Toutefois, étant donné le caractère exceptionnel et urgent de la situation, le nombre important de jours concernés et celui des communes impactées, ne serait-il pas envisageable de globaliser la procédure, par, à titre d'exemple, et avec l'appui des chiffres fournis conjointement par l'IRM et le centre de crise, une reconnaissance globale de calamité pour l'ensemble de la Wallonie afin de faciliter et simplifier l'envoi et le traitement des dossiers ?

À tout le moins, le Gouvernement Wallon ne pourrait-il pas lancer une procédure d'information, rappelant à chaque commune, la procédure de reconnaissance à suivre, trop souvent méconnue ? Il me revient également qu'aucun courrier type de reconnaissance n'existe à ce jour. Or, il me semble qu'un modèle, mis à la disposition des communes, simplifierait la tâche, tant des communes wallonnes que de l'Administration.

Venir en aide aux communes et citoyens wallons en des circonstances telles que celles que nous connaissons aujourd'hui, et que nous avons connu, notamment ce jeudi 23 juin, doit être une priorité qui ne devrait pas être entravée par des circonvolutions administratives lentes, contraignantes et préjudiciables.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre-Président, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.



Philippe Knaepen

Député

Échevin empêché de la commune de Pont-à-Celles